

Au cours de 1975, on a émis plus de 1,009,000 nouvelles polices d'une valeur de plus de \$32,000 millions. Plus de 127,000 polices d'une valeur de plus de \$715 millions ont été annulées par décès ou échéance. Les tableaux 19.22 et 19.23 comparent les nouvelles polices souscrites et les montants en cours pour 1974 et 1975.

Le montant net des primes d'assurance souscrites en 1975 s'est élevé à \$2,004 millions, contre \$1,808 millions en 1974; celui des sinistres réalisés (décès, invalidité et échéance) s'est établi à \$771 millions en 1975, comparativement à \$697 millions en 1974. Le tableau 19.24 donne une analyse à l'échelle provinciale du revenu réalisé en 1975 uniquement sur les primes directes souscrites.

L'actif des compagnies d'assurance-vie du Canada à l'échelle mondiale s'élevait à plus de \$23,000 millions à la fin de 1975. L'actif des compagnies britanniques provenant de leurs opérations au Canada, en dépôt chez le Receveur général, placé en fiducie ou nanti par des polices au Canada, se situait à \$1,933 millions. Celui des compagnies étrangères s'établissait, d'après la même base, à \$3,183 millions. En outre, l'actif sous le contrôle de l'Agent en chef du Canada se chiffrait à \$83 millions pour les compagnies britanniques et à \$137 millions pour les compagnies étrangères. Les principales catégories d'actif et de passif pour 1974 et 1975 figurent au tableau 19.25.

Le revenu total des compagnies canadiennes se chiffrait à \$5,161 millions, dont \$929 millions représentaient le chiffre d'affaires réalisé à l'extérieur du Canada. Le revenu des compagnies britanniques provenant de leur activité au Canada se situait à \$494 millions, et celui des compagnies étrangères à \$819 millions. Les principales sources de revenu et certaines dépenses sont indiquées au tableau 19.26.

Quant aux sociétés enregistrées de secours mutuels, les certificats en cours au Canada s'élevaient à \$1,959 millions à la fin de 1975, contre \$1,786 millions à la fin de 1974. Les primes souscrites au Canada en 1975 se chiffraient à \$35 millions, dont \$29 millions provenaient des sociétés canadiennes et \$6 millions des sociétés étrangères. Les sociétés canadiennes ont également déclaré \$99 millions en primes souscrites hors du Canada.

19.3.2 Assurance biens et risques divers

Le montant des primes directes souscrites au Canada en 1975 pour l'assurance biens, l'assurance automobile, l'assurance contre les accidents personnels et la maladie, l'assurance responsabilité et toutes autres formes d'assurance risques s'élevait à \$4,622 millions, dont 77% environ étaient souscrits par des compagnies à enregistrement fédéral. Le reste était souscrit par des compagnies à patente provinciale, dont un grand nombre de mutuelles paroissiales, municipales, de comté et agricoles, par Lloyd's et par les bureaux d'assurances des administrations provinciales.

A la fin de 1975, il existait 355 compagnies (135 canadiennes, 36 britanniques et 184 étrangères) autorisées par le Département fédéral des Assurances à offrir des assurances autres que l'assurance-vie. De ce nombre, 101 étaient des compagnies d'assurance-vie qui offraient également des assurances contre les accidents personnels et la maladie.

Le revenu net provenant des primes des compagnies à enregistrement fédéral est passé d'un peu moins de \$4 millions en 1880 à \$3,552 millions en 1975. Une analyse des primes et des sinistres réalisés par catégorie d'assurance (y compris l'assurance maritime) figure au tableau 19.27 (primes nettes), et par province au tableau 19.28 (primes directes).

Les primes nettes d'assurance biens souscrites au Canada en 1975 s'élevaient à \$908 millions, soit une augmentation de \$145 millions (19%) par rapport à 1974. Le montant net des primes réalisées en 1975 s'établissait à \$888 millions et celui des sinistres réalisés à \$590 millions, ce qui représente un coefficient de sinistre de 66%. Le coefficient pour 1974 était de 76%. Les primes nettes d'assurance automobile souscrites au Canada en 1975 se situaient à \$1,448 millions, soit une